



COMPTE RENDU
DU CONSEIL DU GOUVERNEMENT DU 28 JOMADA I 1436 (19 MARS 2015)

*

I- Le conseil du gouvernement a examiné les projets de textes et l'accord international suivants :

Projets de lois :

1) Projet de loi n° 113-13 sur la transhumance pastorale et l'aménagement et la gestion des espaces pastoraux et sylvo-pastoraux.

Approuvé

2) Projet de loi n° 79-14 relative à l'autorité pour la parité et la lutte contre toutes formes de discrimination.

Approuvé sous réserve de tenir compte des observations soulevées, après leur examen par une commission ministérielle désignée à cet effet.

Projets de décrets :

1) Projet de décret n° 2-15-158 relatif à l'élection des représentants des salariés.

Approuvé

2) Projet de décret n° 2-12-315 pris pour l'application de la loi n° 89-12 relative à l'Ecole nationale des mines de Rabat.

Approuvé

3) Projet de décret n° 2-15-234 authentifiant les nombres fixant la population légale du Royaume.

Approuvé

Accord international :

☛ Accord-cadre de coopération dans le domaine des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétiques, entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement de l'Etat du Koweït.

Approuvé

II. Conformément aux dispositions de l'article 92 de la Constitution, le conseil a approuvé les propositions de nominations aux fonctions supérieures suivantes :

- 1. Le directeur des ressources et de système d'information à la direction générale des impôts au ministère de l'économie et des finances ;**
- 2. Le directeur des affaires administratives et juridiques au ministère de l'agriculture et de la pêche maritime -département de l'agriculture.**